

Pour une meilleure transition entre l'école et le monde professionnel

Le projet LIFT, lancé en 2006 et soutenu par la CVCI, vise à favoriser l'insertion professionnelle des élèves dits à risques. Il permet de familiariser ces jeunes gens au monde du travail à travers quelques heures hebdomadaires en entreprise.

Les chiffres sont préoccupants : chaque année, 10 à 15 % des jeunes sortant de l'école obligatoire rencontrent des problèmes pour s'insérer dans le monde du travail. En cause, notamment : le manque de motivation et les résultats scolaires, sans compter le fait que les exigences du marché du travail ont augmenté ces dernières années. C'est pour prévenir de tels risques qu'est né LIFT il y a dix ans. Ce projet national permet de familiariser les élèves en difficulté au monde professionnel, dès la 9^e année HarmoS. Concrètement, les jeunes concernés se

rendent dans une entreprise de leur région quelques heures par semaine, en dehors de leur temps scolaire. Leur participation est volontaire et requiert un investissement important et durable. Ils sont préparés, accompagnés et suivis par une personne de référence. Ainsi ils se familiarisent progressivement avec le monde du travail et ses codes tout en développant des compétences qu'ils pourront faire valoir en recherchant une place d'apprentissage. En 2014, plus de 1000 jeunes étaient inscrits dans ce projet en Suisse.

Directeur de l'agence lausannoise de communication Konsept, KeKo Razzano a découvert le projet en 2013. Enthousiasmé par le concept, il a accueilli depuis lors plusieurs jeunes. L'engagement particulièrement marqué de l'une des participantes, qui

était revenue pour un stage dans le cadre de l'OPTI, l'a même convaincu de lui proposer un apprentissage de commerce. Il a ainsi suivi les cours de formateur en entreprises. Pour lui, « ces jeunes gens méritent d'être considérés et de travailler dans de bonnes conditions. LIFT est en soi le meilleur moyen pour eux de comprendre à quoi on va se confronter plus tard. »

L'organisation, le développement, le financement et le suivi de tout projet local LIFT incombent aux écoles partenaires. La démarche est soutenue financièrement par l'Office fédéral des assurances sociales, une dizaine de fondations et la Loterie romande. ■

Jean-François Krähenbühl

www.projet-lift.ch

Durabilité : la concertation comme maître-mot

La Suisse n'a pas dit non le 25 septembre dernier à l'économie durable, elle poursuivra « simplement » cet objectif par des voies plus souples qui ont déjà montré leur potentiel. Cela se fera « dans un esprit de concertation », a insisté dans le journal « Le Temps » Martin Kernen, responsable romand de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC).

Sur la concertation, l'AEnEC a développé, depuis 2001, un système de gestion de l'énergie sur mesure pour chacune des 3600 entreprises qui l'ont déjà rejointe. Chaque entreprise présente de fait son potentiel propre de mesures rentables qu'elle peut engager pour accroître son efficacité énergétique, réduire sa consommation et ses coûts, satisfaire aux exigences légales sur l'énergie et le CO₂, obtenir l'exemption de taxes... La convention d'objectifs qui inventorie ces actions possibles est établie par un(e) conseiller/ère de l'AEnEC, de concert avec l'entreprise. Le calendrier de mise en œuvre, échelonné sur dix

ans, s'élabore par la concertation encore, chaque entreprise ayant ses contraintes d'agenda particulières.

Préparée, concertée au plus près des réalités du terrain, cette dynamique paie : accompagnées, responsabilisées, libres de leur planification, incitées, ces milliers d'entreprises atteignent leurs objectifs et souvent les dépassent.

Si la transition énergétique est pour une part affaire de mentalités à mûrir – en attirant l'attention sur des gaspillages notamment –, elle est aussi affaire de technologies. Et si les progrès constants sont assurés grâce à ces dernières, les délais d'arrivée sur le marché et l'évolution des coûts n'en restent pas moins difficilement prévisibles. Une vision concertée s'impose ici aussi, dans un cercle élargi d'acteurs – politiques, administrations, chercheurs, investisseurs, entreprises... – pour assurer que les opportunités technologiques de progresser « presto » vers la durabilité soient soute-

nues, viabilisées, mais aussi que les phases plus « adagio » – s'il doit y en avoir – soient comprises, convenablement interprétées et traitées dans leurs déterminants techniques et/ou économiques.

Retour à de la concertation plus locale ? Des cantons encouragent désormais leurs communes à faciliter des proximités fructueuses dans leurs zones industrielles, pour le transfert par exemple de surplus de chaleur d'une entreprise à une autre, laquelle pourra réduire ainsi son recours aux sources fossiles. De l'« écologie industrielle » appliquée, pour bénéfices multiples partagés : surplus de chaleur revendus, émissions de CO₂ réduites, possible remboursement de taxe... De quoi satisfaire plus aisément encore à une convention d'objectifs. ■

La concertation paie à tous les niveaux !

Jean-Luc Renck
AEnEC, chargé d'information
pour la Suisse romande